

Avis de constitution

SOCIETE « K.E SUPER ALU PLUS »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE SICOGI 2 EN FACE DE
LA CNPS, Lot 665, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K.E SUPER ALU PLUS »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- CONFECTION DE VITRES
- INSTALLATION DE VITRES
- MENUISIERIE ALUMINIUM
- ACHATS ET VENES D'ACCESSOIRES DE D' aluminium
- TRAVAUX D'ALUMINIUM
- ALCOBON
- INOX.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE SICOI 2 EN FACE DE
LA CNPS, Lot 665, Ilot 95

Dirigeant(s) M KOKO KOUASSI EMILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02954 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15936/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

